



# Communiqué de presse



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
OCCITANIE

Toulouse, le  
16 Mars 2019

## Première réunion plénière du comité de massif des Pyrénées

Ce vendredi 15 mars, s'est tenue la première réunion en séance plénière du comité de massif des Pyrénées, depuis son renouvellement en mai 2018, sous la présidence conjointe d'Etienne Guyot, préfet de la région Occitanie, préfet coordonnateur de massif des Pyrénées, et de John Palacin, conseiller régional d'Occitanie et président de la commission permanente.

Cette réunion ouvre un agenda de travail chargé pour les membres du comité de massif. En effet, outre les avis qui lui sont demandés dans le cadre fixé par la loi « montagne », le comité de massif participe aux débats du Conseil national de la montagne (CNM) où il porte les enjeux pyrénéens et partage les projets et solutions des acteurs du territoire. De plus, ses contributions et propositions pour le développement et la protection du massif seront portées à connaissance des décideurs publics, notamment pour la définition des politiques publiques « post 2020 » et tout particulièrement des programmes d'actions interrégionaux dédiés au massif des Pyrénées.

### Contacts Presse

Élise LAFON

☎ 06.81.10.18.78

☎ 05.34.45.36.17

Delphine AMILHAU

☎ 07.85.02.55.71

☎ 05.34.45.38.31

Gaëtan DELAGNES

☎ 07.77.94.26.07

☎ 05.34.45.34.77

1, place Saint-Etienne  
31038 TOULOUSE  
CEDEX 9  
☎ 05.34.45.34.45

C'est dans ce cadre général que chacune des commissions a présenté les travaux réalisés lors des derniers mois, et annoncé sa feuille de route pour les semaines et mois à venir. Au-delà de la commission permanente, en charge notamment de porter au CNM les enjeux du massif des Pyrénées et de faire des propositions pour en favoriser le développement, l'aménagement et la protection, le comité de massif compte trois commissions spécialisées en matière d'espaces et d'urbanisme, de transports et de mobilité, de développement des produits de montagne.

En outre, le comité de massif a décidé aujourd'hui de la mise en place d'un groupe de travail spécifique qui traitera de l'agriculture, du pastoralisme et des filières agro-alimentaires et aura notamment pour objet d'examiner les conditions de durabilité des systèmes de production agricole pyrénéens, ainsi que de partager et porter ces réflexions et propositions aux niveaux transfrontalier, inter-massifs et européens.

<http://www.occitanie.gouv.fr/communiqués>